



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T15465
Adresse du site	30, rue Félicien David	Hauteur	R+10 (30m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site existant 2G/3G/4G et ajout de 3 gabarits antennaires en tant que réservation pour les technologies futures		
Complément d'info	Free (150/250/350°) et Orange (55/310/237°) sont présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	31/05/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	14/06/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	31/07/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients Bouygues Telecom sur la ville de Paris, l'opérateur souhaite modifier le relais de radiotéléphonie mobile existant.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0,140 et 250°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous de l'antenne	Tilts (degrés)	Entre 2 et 10°
Estimation	0° <3V/m - 140° <4V/m - 250° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes existantes de 2m par 3 nouvelles antennes afin d'émettre sur toutes les bandes de fréquence. 3 gabarits antennaires de 0.80m seront installés au-dessus des nouvelles antennes en tant que réservation pour les technologies futures. La fausse cheminée actuelle sera remplacée par une fausse cheminée plus haute de 1.30m afin de dissimuler les 6 antennes.
Zone technique	Dans la zone technique dédiée à l'opérateur, en terrasse de l'immeuble, 11 nouveaux modules techniques associés aux antennes seront à installer en fixation murale, ainsi qu'une nouvelle armoire technique.
Hauteur antennes/sol	34.25m

Date :	<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Accueil des Jeunes Enfants – La Maison Bleue de Paris Pâtures	3 rue des Pâtures – 75016 Paris	R+7	Non	110.00m	< 1 V/m

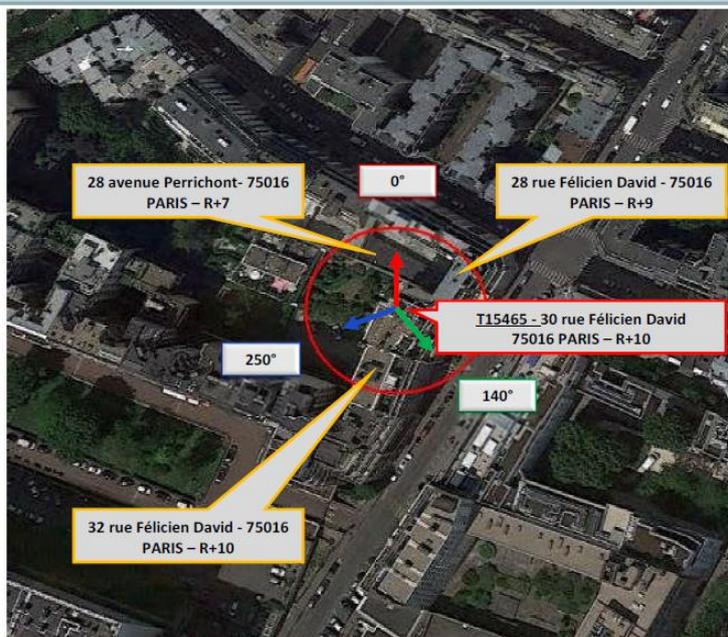
\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Rayon de 100m autour du point d'implantation S1/S2/S3

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

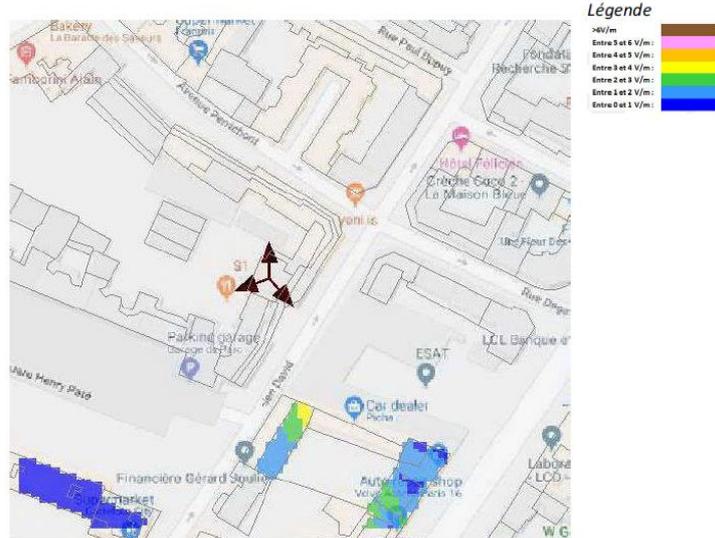


Aucun bâtiment en vue directe dans un rayon de 25m

## Simulation et conformité au seuil de la Charte

### b. Azimut 140°

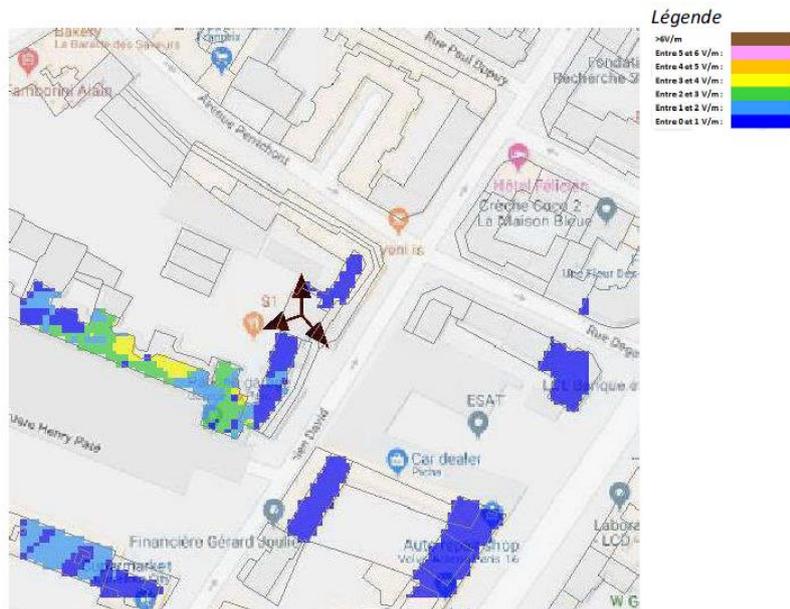
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 31,5 m.



## SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

### c. Azimut 250°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
 [Logiciel de simulation : Atoll Radio]

### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 250°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	25,5 m	31,5 m	28,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.



**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :



## Vue des Azimuts



Pas d'immeuble en vue directe

Azimut 0°



Pas d'immeuble en vue directe

Azimut 140°



Pas d'immeuble en vue directe

Azimut 250°